



Le Conseil Municipal des Enfants

Et aussi :



PÉRISCOLAIRE
Le nouvel accueil
du mercredi



COMMUNICATION
Un nouveau
site internet



ZOOM
Jean-Louis Didier, 43 ans
au service de Gillonnay



CULTURE,
lecture et
associations



Infos pratiques

SECRETARIAT DE MAIRIE

Place de la Mairie 38260 Gillonnay

☎ 04 74 20 53 44

✉ mairie@gillonnay.fr

Pour vos démarches administratives (déclarations d'état civil, documents d'urbanisme...) le secrétariat est ouvert au public :

- lundi : 10h - 12h
- mardi : 10h - 12h et 16h - 18h30
- mercredi : 13h30 - 16h30
- jeudi : 10h - 12h
- vendredi : 10h - 12h et 15h - 18h.

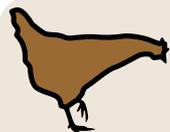
i *Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.*

NUMÉROS UTILES

École 04 74 20 24 27
 Services périscolaires . . . 04 74 20 31 03
 Bibliothèque 04 74 20 52 23
 Bièvre Isère Communauté. 04 76 93 51 46
 Service des eaux. 04 74 20 86 73
 SAMU 15
 Gendarmerie. 17
 Pompiers 18

FEUX DE DÉCHETS VERTS

Le brûlage de tous les déchets verts ou autres, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur, ainsi que les feux, sont strictement interdits, en application des dispositions du Code de l'Environnement et du Règlement Sanitaire Départemental. Arrêté préfectoral du 18/11/2013.



INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE (IAHP)

L'influenza aviaire hautement pathogène est une maladie animale infectieuse, virale, très contagieuse, qui affecte les oiseaux et peut être transmise par les oiseaux migrateurs. La consommation de viande, foie gras et œufs, ne présente aucun risque pour l'homme.

L'Isère étant placée en niveau de risque « élevé », à compter du 6 novembre 2020, les mesures de prévention suivantes sont rendues obligatoires :

- Clausturation des volailles ou protection de celles-ci par un filet avec réduction des parcours extérieurs ;
- Interdiction des rassemblements d'oiseaux (exemples : concours, foires, expositions avicoles) ;
- Interdiction de faire participer des oiseaux originaires d'Isère à des rassemblements organisés dans le reste du territoire national ;
- Interdiction des transports et des lâchers de gibiers à plumes ;
- Interdiction d'utilisation des appelants ;
- Surveillance quotidienne de la santé des oiseaux dans les élevages commerciaux ;
- Interdiction des compétitions de pigeons voyageurs ;
- Vaccination obligatoire dans les zoos pour les oiseaux ne pouvant être confinés ou protégés sous filet.

L'arrêté préfectoral du 24/02/2006 oblige toute personne concernée à compléter le CERFA 15472*01 pour la déclaration en mairie de détention d'oiseaux dans le cadre d'un foyer d'influenza aviaire. Il est rappelé qu'un propriétaire d'oiseaux qui constaterait une mortalité anormale de ses animaux est tenu d'alerter sans délai son vétérinaire.

La DDPP de l'Isère, Service santé et protection animales et environnement, est à la disposition des éleveurs et des détenteurs d'oiseaux pour tout renseignement complémentaire (ddppspae@isere.gouv.fr).



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

La collecte des déchets ménagers, hors tri sélectif, est effectuée le jeudi matin à partir de 3h00.

ELLE A DÉSORMAIS LIEU LES SEMAINES PAIRES.

Cette nouvelle organisation permet de préserver l'environnement en diminuant la fréquence des passages de camions.

Pour compléter cette nouvelle organisation, des bacs gris de 770 litres ont été disposés à côté des Points d'Apport Volontaire. Ceux-ci sont disponibles pour les usagers qui n'auraient pas une capacité de bac suffisante pour contenir leurs déchets d'ordures ménagères entre 2 collectes.

Rappel des consignes :

- Pensez à sortir votre poubelle la veille.
- Les sacs sont interdits ; veillez à utiliser une poubelle conforme.
- Pensez à rentrer vos poubelles une fois le ramassage effectué.

PROCHAINES DATES DE COLLECTE :

- | | |
|--------------|---------------------------|
| • 28 janvier | • 22 avril |
| • 11 février | • 6 mai |
| • 25 février | • 20 mai |
| • 11 mars | • 3 juin |
| • 25 mars | • 17 juin |
| • 8 avril | • 1 ^{er} juillet |



RECYCLAGE

Emplacements des conteneurs de tri sélectif (Points d'Apport Volontaire) :

- place de la vogue
- près des HLM, rue de Battines

Pour les vêtements et chaussures :

- place de la vogue



DÉCHÈTERIES

Déchèterie des Charpillates à La Côte Saint-André

- lundi : de 14h - 18h (17h en hiver).
 - du mardi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h en hiver).
- ☎ 04 74 20 33 03

Déchèterie du Liers à Nantoin

- Lundi : de 9h à 12h
 - Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
 - Vendredi : de 14h à 17h
 - Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- ☎ 04 74 54 13 73

Déchèterie de St-Étienne de St-Geoirs

- Lundi : de 14h à 18h (17h en hiver).
 - Mercredi à samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h en hiver).
- ☎ 04 76 93 44 16



VACCINATION COVID-19

La vaccination se fait uniquement sur rendez-vous et est pour le moment réservée :

- aux de + de 75 ans,
- au personnel soignant, pompiers et aides à domicile de + de 50 ans,
- aux personnes, quel que soit leur âge, présentant des pathologies à haut risque.

POUR TROUVER UN CENTRE DE VACCINATION ET PRENDRE RENDEZ-VOUS :

N°Vert 0800 009 110

(numéro gratuit, 7j/7 de 6h à 22h)

ou **04 76 00 31 34**

(8h30-12h30 / 13h30-16h30)

ou via le site internet

www.sante.fr





Qui aurait cru qu'un être vivant invisible à l'œil nu aurait autant d'impact sur nos vies ?

Au moment où chacune et chacun se souhaite une bonne année et une bonne santé, nous mesurons l'importance de ces mots exprimés souvent de façon banale.

Que 2021 nous permette de retrouver au fil des mois une vie sociale enfin normale. Nous nous sommes rendu compte avec le confinement combien le contact humain est essentiel à notre épanouissement.

Espérons que la vie associative qui fait notre richesse redémarre et que nous puissions nous retrouver pour partager des moments de convivialité.

Malgré cette crise sanitaire qui nous a imposé beaucoup de contraintes, nous avons réussi à mettre en place le premier conseil municipal d'enfants de l'histoire de notre commune, et, depuis début janvier, nous proposons aux familles de Gillonnay et des communes alentour un accueil le mercredi pour leurs enfants.

L'école de Gillonnay va vivre en 2021 à nouveau une belle aventure artistique et culturelle en participant à un opéra-chansons avec 1000 autres écoliers isérois dans le cadre du dispositif *À travers Chants*. Ils nous offriront un beau spectacle début juillet sur la grande scène du Château Louis XI à La Côte Saint-André.

Sur la place de la mairie, un marché communal de producteurs et d'artisans locaux, engagés dans une démarche éco-responsable, prend forme.

Pour rendre encore plus accessibles les informations communales, notre site internet a été retravaillé.

Les conseils de quartiers, retardés dans leur mise en place à cause de la crise sanitaire, vont s'installer.

En matière d'investissements, l'équipe municipale poursuit le travail de réflexion engagé par l'équipe précédente sur le devenir des anciens locaux des pompiers, place de la mairie, et travaille sur un projet de réhabilitation globale des locaux Gyltiss pour le monde associatif.

Enfin, la forte demande d'accession à la propriété devrait se traduire par la réalisation d'une vingtaine de nouvelles constructions en 2021-2022 sur la partie ouest de la commune.

Soyez assurés que l'équipe municipale travaille en bonne entente à la construction de la commune de demain.

Au nom de toute l'équipe municipale, élus et salariés, je vous souhaite une belle année 2021.

Jean-Paul Jullien-Vieroz,
Maire

BULLETIN MUNICIPAL de la Commune de Gillonnay

Directeur de publication
Jean-Paul Jullien-Vieroz, maire.

Conception, rédaction et mise en page
Commission Communication, adjoints.

Photos
Marie-Françoise Rattier, Alexandre Grolleau,
Mathias Allély, Jean-Paul Jullien-Vieroz,
archives Mairie...

Comité de lecture
Commission Communication, Emmanuelle
Pinto.

Couverture
Le Conseil Municipal des Enfants.

Impression
Imprimerie Rochat, S'-Étienne de S'-Geoirs.

janvier
2021

Dans ce numéro :

Infos pratiques	p. 2	Communication.	p. 7
Éditorial, sommaire	p. 3	À l'école	p. 8
La vie municipale	p.4	Périscolaire	p.9
Les travaux	p. 4	Zoom :	
La vie communale.	p. 5	Jean-Louis Didier . . .	p. 10 et11
Démocratie participative . . .	p. 6	Culture, lecture et associations	
		p. 12



La vie municipale

Bièvreisère communauté **REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES**

Réunis le 9 juillet 2020, les membres du conseil municipal ont élu leurs représentants au sein des commissions de l'intercommunalité :

- Jean-Paul Jullien-Vieroz : Aménagement du Territoire, Urbanisme, Habitat et Logement.
- Alexandre Grolleau : Transition Écologique, Mobilités, Environnement, Forêt, Chasse et Pêche, Cycle de l'Eau, Biodiversité.
- Véronique Billamboz : Culture, Lecture Publique, Festivals.
- Hervé Giroud : Eau potable, Assainissement, Collecte et Valorisation des Déchets, Écogestes.

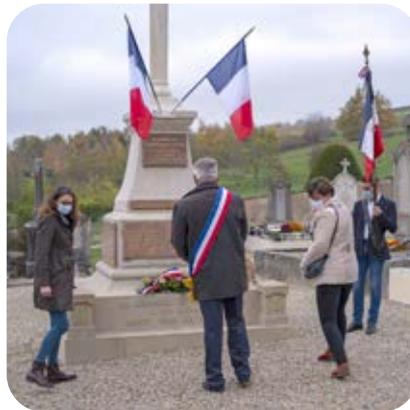
- Mathias Allély : Économie, Commerce, Artisanat, Plan de Relance, Agriculture, Circuits courts, Tourisme et Patrimoine.
- Gwenaëlle Bellier : Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, Solidarités, Proximité, Séniors, Santé, Famille.
- Aurélie Chorier : Travaux, Maintenance des bâtiments et Sécurité, Aménagement Numérique, Système d'information.
- Édouard Dressayre : Sports, Équipements Sportifs et Vie Associative.
- Béatrice Rabatel : Administration Générale (Ressources Humaines, Commande Publique, Finances et Prospective financière, Mutualisation).

UN 11 NOVEMBRE EN COMITÉ RESTREINT

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France et qui la servent avec dévouement et courage.

Mais cette année, comme pour la commémoration du 8 mai, ce 11 novembre 2020 aura été une journée de souvenir malheureusement sans public.

Le maire, accompagné de ses adjoints et du porte-drapeaux des anciens combattants, se sont recueillis devant le monument aux morts pour honorer les 45 gillonnais tombés au champ de bataille lors de cette première guerre mondiale.



MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Recrutement de Laura Hervé (octobre) et Lisa Charles-Pellat (novembre-décembre) au service périscolaire (8h par semaine), afin de faire face à l'augmentation du taux de fréquentation de la cantine scolaire.

Fin de contrat, le 31/12, pour Alexis Bolcato, employé au service technique.

La crise sanitaire nous a également imposé de revoir à la hausse le nombre d'heures des agents du périscolaire et de notre agent entretien pour faire face aux protocoles sanitaires imposés par l'État et l'Éducation nationale.



Travaux

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Démarré en 2017, le programme complet de rénovation de notre éclairage public s'est achevé cet automne.

Ce programme de travaux, étalé sur 4 ans, a permis de mettre aux normes les 17 armoires électriques et d'équiper en leds les 125 points lumineux de notre commune.

Cet investissement a pu être réalisé grâce au financement très important octroyé par le Syndicat des Énergies du Département de l'Isère. Ce programme de rénovation a coûté environ 120 000 €, avec un reste à charge pour la commune de seulement 12 000 €.

Outre l'amélioration de la qualité d'éclairage et la réduction importante de

la pollution lumineuse pour la faune, il va nous permettre de réduire significativement notre consommation électrique (-50%) par rapport aux anciennes ampoules à vapeur de mercure. Le budget maintenance va aussi fortement se réduire (le coût de maintenance annuelle pour une ampoule à mercure est de 10 €, contre 3,30 € pour une ampoule à leds).

CHEMINS DE LA PLAINE

Force est de constater que nos chemins communaux de plaine se détériorent. De nombreux nids de poules se forment rendant difficile la circulation des engins agricoles.

Les agriculteurs, premiers utilisateurs, ont décidé en accord avec la commune de participer à leur entretien. C'est ainsi que cet automne près de 10 km de chemins ont été repris. La commune fournissant la matière première (+ de 200 tonnes de graviers), les agriculteurs assurant le transport et la mise en place.

Une belle initiative qui mérite d'être mise en avant.





COMITÉ SOCIAL ET SOLIDARITÉS

Le comité social et solidarités, qui remplace le CCAS, est désormais opérationnel, composé de :

- 5 membres « élus » (le maire, Jean-Paul Jullien-Vieroz et les 4 membres de la Commission Sociale : Gwenaëlle Bellier, Véronique Billamboz, Mélanie Lopes, Béatrice Rabatel).
- 5 membres « non-élus » représentant des structures sociales : Chantal Lossi et Yolande Tripier (Banque Alimentaire), René Perrot (l'Automne ensoleillé), Séverine Carlin (assistantes maternelles) et Annie Galli (associations liées au handicap).

Le comité social et solidarités n'ayant pas pu organiser le traditionnel repas des aînés, en raison de la situation sanitaire, il a été décidé de leur rendre visite en leur apportant un sac, confectionné par les couturières présentes sur le marché, garni de produits locaux (miel, chocolat, lentilles, tisane...) ainsi qu'une carte de vœux réalisée par les enfants de l'école et des services périscolaires.

Samedi 19 décembre, les élus et les membres du comité social et solidarités ont offert ces 120 sacs et rencontré les aînés de la commune, dans le respect des gestes barrières et de distanciation.

Nos aînés en EHPAD n'ont pas été oubliés ; le sac leur a été remis par le personnel des établissements ou par un membre de leur famille.



Des boîtes de masques sont disponibles pour les bénéficiaires de la CMU ou du RSA. Les personnes concernées peuvent se faire connaître ou venir chercher une boîte en mairie.

L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ

Le 10 décembre dernier, le Conseil Municipal a validé le principe de mise en place d'un marché hebdomadaire composé à 100% de producteurs et artisans locaux engagés dans une agriculture biologique, ou éco-responsables sur les produits manufacturés.

Le marché de Gillonnay proposera donc une offre complémentaire qui s'inscrit dans le cadre d'une transition écologique responsable et durable.

Il se démarquera ainsi des autres marchés du territoire Bièvre-Isère, et permettra de renforcer l'attractivité de notre commune.



Une commission ouverte sera mise en place prochainement, constituée d'élus, de producteurs et de citoyens désireux d'animer et de faire vivre ce marché 100% Bio.

Le marché a lieu désormais tous les vendredis sur la PLACE DE LA MAIRIE, de 16h à 19h
(15h30 à 17h45 pendant le couvre-feu)



ÉTAT-CIVIL 2020

Naissances

Mahé, fils de Christophe BOULLU-CHATAIGNIER et de Fanny EMERY . . .	le 02/03
Lyvia, fille de Simon BOUET et de Alexia PIAT	le 26/03
Djina, fille de Alexis LOSO et de Aline DURAND	le 15/04
Eloïse, fille de Joris GENEVEY et d'Émilie MONNET	le 18/08
Eva, fille de Jocelyn MOLLIERE et d'Audrey QUEIROGA	le 02/09
Malone, fils de David CASSAGNE et de Lory DOUBLIER	le 23/09
Côme, fils de Matthieu VACHER et de Leticia MESTRALLET	le 29/09
Ariane, fille de Julien MOULIN et de Chloé BRET	le 20/11
Gino, fils de Dylan BENARROCH et d'Emmanuelle MASSOT	le 17/12

Mariages

Dimitri ROUGEBOUX et Marie-Charlotte MARTIN	le 04/07
-------------------------------------------------------	----------

Décès

Rémi KERCKHOVE	le 02/01
Jean-Yves PERREAU	le 26/01
Bruno VALENTIN	le 23/03
Yvonne CHORIER, née PELLET	le 23/10
Marie POINT-DUMONT	le 11/11
Guy TISSERONT	le 13/12
Georges MONTMAYEUL	le 30/12

Décès de personnes natives de Gillonnay

Renée PAIS	le 11/02
Georgette GUTTIN	le 14/07
Louis BOUGET-LAVIGNE	le 14/12

Informations communiquées en accord avec les familles



Démocratie participative



Gillonnay Conseil Municipal des Enfants

Le vendredi 27 novembre ont été élus les représentants du premier Conseil Municipal des Enfants, suite au vote des élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2. Seuls les élèves de CM1 et de CM2 pouvaient se porter candidats à cette élection, dans le but d'élire ce conseil composé de 8 membres :

- 2 filles et 2 garçons de CM1.
- 2 filles et 2 garçons de CM2.

Cette campagne électorale avait commencé le 6 novembre 2020, suite à la rencontre avec le maire, Jean-Paul Jullien-Vieroz, l'adjointe en charge de la vie scolaire, Véronique Billamboz, et l'élue référente au CME, Mélanie Lopes. Cette rencontre a permis d'expliquer aux élèves le fonctionnement du conseil municipal, et de leur préciser les objectifs et règles de la mise en place du Conseil Municipal des Enfants. Un livret précisant les enjeux de ce conseil, les consignes pour se porter candidat, ainsi que leur carte d'électeur, leur a été remis.

Les 11 élèves désirant se porter candidats ont réfléchi à leur programme et réalisé des affiches destinées à présenter leurs idées et propositions et mener campagne auprès de leurs camarades.

Le jour de l'élection, après un rappel des consignes de vote, les élèves se sont succédé

dans l'isoloir. Ils ont chacun à leur tour glissé leur enveloppe dans l'urne et ont signé la liste électorale. Les élèves-asseesseurs ont ensuite procédé à l'ouverture des enveloppes et au décompte des voix, jusqu'à l'annonce des résultats. La journée s'est terminée par la photo « officielle » des membres de ce nouveau Conseil Municipal des Enfants.

Leur première réunion a eu lieu lundi 14 décembre. Les jeunes conseillers ont commencé leur réunion par une visite des locaux de la mairie et ont poursuivi par un premier échange sur leurs idées, en présence du maire, de la 2^{ème} adjointe et de l'élue référente au CME.

Ils se retrouveront désormais environ une fois par mois, lors de réunions animées par l'élue référente qui les aidera, les conseillera et sera garante du bon fonctionnement du CME. Les enfants élus disposeront d'un budget voté par la commune pour leur permettre de réaliser un ou deux projets.



Gillonnay Conseils de Quartier

Les élus travaillent actuellement sur la création de « Conseils de Quartier » afin d'apporter une nouvelle forme de démocratie, dite « participative » au sein de notre commune.

Ces conseils permettent de regrouper des citoyens de zones proches les unes des autres, afin qu'ils puissent partager des problématiques quotidiennes communes : voirie, sécurité, infrastructures, végétalisation, urbanisme...

Ces conseils sont des structures privilégiées pour échanger sur les problèmes rencontrés, ou pour faire émerger des idées nouvelles qui amélioreraient la vie du quartier. Ces échanges se font en présence de quelques élus, ce qui permet d'impliquer les citoyens dans la vie de leur quartier et de leur commune.

Les Conseils de Quartier étaient préalablement prévus pour être mis en place début 2021, mais, en raison de la situation sanitaire, il nous a été impossible de réunir les citoyens entre eux. Nous espérons pouvoir mettre en place ces conseils en 2021.



NOUVEAU SITE INTERNET

Vous êtes aujourd'hui de plus en plus nombreux à utiliser un smartphone ou une tablette pour aller chercher de l'info sur internet.

Conscients de cette réalité, il nous est apparu nécessaire d'adapter le site de la commune pour que les informations utiles soient accessibles depuis n'importe quel périphérique mobile.



→ www.gillonnay.fr



Désormais, grâce à la nouvelle version de notre site web, vous pouvez retrouver l'intégralité des rubriques du site sur votre téléphone ou sur votre tablette.

Vous pourrez ainsi accéder aux informations utiles, telles que :

- Ordre du jour et compte-rendu des conseils municipaux,
- Bulletins municipaux en version numérique,
- Démarches administratives en ligne,
- Règles d'urbanisme,
- Annuaire des associations,
- Menus de la cantine pour vos enfants,
- Informations touristiques...

Soucieux également de toujours vous permettre de trouver la bonne info, nous avons essayé de rendre le site le plus convivial et le plus intuitif possible : il s'adapte automatiquement aux dimensions de votre périphérique, avec une navigation simplifiée dans les rubriques.

LA COMMUNE SUR FACEBOOK

Notez également que depuis plusieurs mois déjà, les actualités de la commune sont disponibles sur les réseaux sociaux, vous permettant ainsi de suivre la vie du village avec votre smartphone.

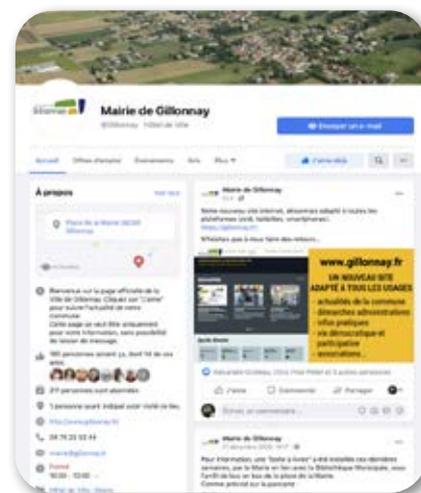


→ www.facebook.com/Gillonnay



En vous abonnant à la page, vous pouvez être notifiés dès qu'une nouvelle actualité est publiée sur le site.

→ **Des outils de communication supplémentaires pour l'accès à l'information de la commune, à consommer sans modération !**



TRIBUNE DE L'OPPOSITION

L'article 83 de la loi NOTRe du 7 août 2015 prévoit que « dans les communes de 1000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale ».

Les trois conseillers municipaux élus sur la liste d'opposition souhaitent s'inscrire en tant que membres à part entière du conseil municipal, et ne veulent donc pas faire valoir leur droit à une tribune d'expression spécifique au sein du bulletin municipal ou des autres modes de communication de la commune.



À l'école

LA RENTRÉE SCOLAIRE :

Le 1^{er} septembre, 93 élèves faisaient leur rentrée. Cette année, l'équipe compte 5 enseignantes. Elles travaillent en collaboration avec une assistante maternelle (ATSEM), Élodie Lecherbonnier, une aide en grande section/CP, Marie-Pierre Manuel et un assistant de langue, Dylan Harper.

La répartition des quatre classes est la suivante :

- Ghislaine Vadon a trois sections de maternelle soit 23 élèves,
- Amandine Clément-Guy, complétée le mardi par Héléne Mourichon, a 19 élèves dont 7 en grande section et 12 en cours préparatoire,
- Fabienne Robini-L'Hostis a les cours élémentaires avec 28 élèves,
- Sandrine Pescatore, la directrice, complétée le lundi par Héléne Mourichon, a les cours moyens avec 23 élèves.



GOLF



À partir du 10 septembre, les jeudis matin, les élèves de cours moyen de la classe de Sandrine Pescatore, ont profité de 5 séances d'initiation au golf de Faramans encadrés par deux animateurs de la communauté de communes.

Après des parcours d'apprentissages sur le practice, ils étaient ravis d'avoir eu l'opportunité de jouer sur le vrai parcours de golf.

KAPLAS

Lundi 23 novembre, l'ensemble des élèves de l'école a eu la chance de profiter d'une animation Kaplas, financée par le sou des écoles. *Les Kaplas sont des planchettes en bois qu'il faut superposer les unes sur les autres sans système de fixation.*

L'animateur a guidé les élèves dans leurs constructions adaptées à chaque âge en leur apprenant les gestes et les positions pour bien utiliser les Kaplas.



Chaque groupe, selon son imagination, a fabriqué des tours, prisons, châteaux...

Équilibre, concentration, coopération et succès garanti!

SORTIE À LA FERME

Les élèves de maternelle de Ghislaine Vadon ont travaillé en classe sur le vêlage et sur la transformation des produits fermiers.

Ils sont ensuite passés de la théorie à la pratique en effectuant leur première sortie pédagogique le 1^{er} décembre, à la ferme de Guillaume Noël-Baron.

Les élèves ont découvert l'univers d'une ferme avec ses animaux, poules, lapins, cochons, vaches et veaux.

Ils ont même pu caresser les vaches !



ÉCOLE BILINGUE

L'école de Gillonnay a intégré depuis l'année dernière un dispositif « école bilingue ».

Fabienne Robini-L'Hostis, enseignante référente, titulaire d'un master d'anglais, aidée par Dylan Harper, assistant d'anglais, permet aux élèves d'apprendre l'anglais en situation d'immersion notamment pour les cours d'éducation physique et sportive et ceux d'arts plastiques.

Tous les ans, les élèves de cours préparatoire entrent dans ce dispositif. L'assistant intervient aussi avec les cours moyens en fin de journée pour faire des jeux en anglais.

Ce dispositif permettra aux élèves le souhaitant, d'intégrer une classe bilingue au collège dès la rentrée 2024.





Commune de Gillonnay

À PARTIR DU 6 JANVIER 2021

Accueil du mercredi

- ◆ Pour tous les enfants de 3 à 12 ans
- ◆ Tous les mercredis *hors vacances scolaires*
- ◆ De 7h30 à 18h30
- ◆ Restauration le midi
- ◆ Demi-journées possibles

ACADÉMIE DE GRENOBLE
PRÉFET DE L'ISÈRE
Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Informations détaillées
Voir le document « Règlement intérieur périsco mercredi » disponible sur le site www.gillonnay.fr rubrique services périscolaires

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI

Plusieurs familles gillonnoises ayant exprimé un besoin d'accueil périscolaire pour le mercredi, l'équipe municipale a décidé de répondre à cette attente.

L'accueil périscolaire du mercredi a ouvert ses portes le 6 janvier 2021. Il est destiné à tous les enfants des écoles maternelles et primaires. Il fonctionne tous les mercredis hors vacances scolaires de 7h30 à 18h30, avec restauration et possibilité d'inscription à la demi-journée. Les inscriptions se font via internet sur le portail famille, e-Ticket. La tarification se fait en fonction du quotient familial et un tarif unique est appliqué pour les familles extérieures à Gillonnay.

La commune de Saint-Hilaire-de-la-Côte, qui ne dispose pas de service périscolaire le mercredi, a signé une convention avec la mairie pour proposer une aide à ses familles.

En partenariat avec la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, notre accueil a ainsi obtenu le « Label Plan Mercredi » qui garantit aux familles la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des équipes d'encadrement.

Le « Plan Mercredi » est élaboré et mis en œuvre dans le cadre du projet éducatif du territoire. Afin de co-construire et de faire vivre ce projet, un comité de pilotage, composé de l'ensemble des acteurs contribuant au « Plan Mercredi » (personnels de l'accueil périscolaire, enseignants, parents, et élus) sera mis en place.

Nous remercions Caroline Boyer, la directrice du périscolaire, et toute son équipe d'animation qui se sont mobilisées pour permettre à ce beau projet de prendre vie !



MISE EN ŒUVRE DES CONSIGNES SANITAIRES À L'ÉCOLE ET AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

L'épidémie due à la Covid 19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels autant sur le temps scolaire que périscolaire. Les mesures habituelles d'hygiène doivent être renforcées afin de limiter la propagation du virus. Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes intervenants auprès des enfants et ainsi que pour tous les élèves à partir du cours préparatoire.

Les gestes barrières sont appliqués, notamment le lavage régulier des mains, avec des explications adaptées aux plus petits par le biais d'une comptine.

Pour éviter le brassage des élèves, l'accueil se fait par quatre entrées distinctes et les récréations ont lieu en décalé, par zones délimitées selon les classes. Une aération systématique des locaux est mise en place.

Lors du temps de restauration, les élèves, répartis par classe, ne sont pas autorisés à se déplacer pendant tout le service. Les procédures de nettoyage, de désinfection et d'entretien des locaux et du matériel collectif sont considérablement renforcées et adaptées.

Le personnel enseignant et communal s'adapte constamment et met tout en œuvre pour permettre l'accueil des enfants dans le respect de l'application du protocole sanitaire en vigueur.





Jean-Louis Didier : 43 ans au

PARCOURS

Jean-Louis Didier est né le 9 septembre 1950 à Grenoble. Il a un an quand ses parents s'installent à Gillonnay. Il y passe toute son enfance, fréquente l'école du village, puis celle de Montgontier.

Scolarisé ensuite au petit séminaire de Voreppe, il rejoint le lycée public de Voiron en terminale. Après un DUS chimie-biologie, il intègre l'école d'ingénieur agronome de Montpellier, avec spécialité économie, avant de partir un an à l'université Laval, à Québec, pour passer un master en économie.

Après avoir effectué son service national, au titre de la coopération, au Nicaragua, il devient conseiller en gestion à la chambre d'agriculture des Alpes Maritimes. En 1976, son père lui propose de revenir à Gillonnay pour prendre la place d'ouvrier agricole qui vient de se libérer. « Je suis revenu car j'aime la région et le village ».

En mars 2020, Jean-Louis Didier quittait son poste de maire. Nous souhaitions revenir sur son parcours, afin de voir comment il avait vécu ces 43 années au service de la commune.

Il a répondu à nos questions lors d'une interview, le 14 janvier.

Tout d'abord, quand on regarde votre parcours, ce qui est frappant c'est de voir la durée de votre engagement. En 1977 lorsque vous devenez pour la première fois élu, pensiez-vous rester aussi longtemps au service de la commune ?

À chaque échéance, je me suis demandé si j'avais l'envie, l'énergie et la disponibilité pour faire avancer la vie locale, et, si oui, je repartais pour une nouvelle période de 6 ans avec l'objectif de faire ce qu'il y aurait à faire, et tant que je m'en sentais capable je continuais à avancer.

C'est dans cet état d'esprit que j'en suis venu à accumuler 7 mandats au total dans ma vie politique, sans l'imaginer au départ.

Revenons au début de votre parcours politique. Qu'est-ce qui vous amène, en 1977, à devenir élu, puis Maire en 1989 ? Quelles motivations vous poussent à vous engager au service de la commune ?

Certains peuvent croire que c'est lié à ma mère, qui fut élue mais est malheureusement décédée durant son mandat, à l'âge de 44 ans. Mais ce n'est pas le cas.

Mon engagement s'explique plutôt par ma présence au Nicaragua. J'ai été très marqué par le contexte politique de l'époque et les conditions de vie. Un ami, qui était engagé courageusement dans l'opposition là-bas, m'a expliqué que j'étais là pour apporter des compétences techniques dans le cadre de la coopération, et non pour me mêler des affaires politiques du pays.

J'ai accepté en me promettant qu'une fois de retour en France, je n'hésiterais pas à m'impliquer. C'est dans cet état d'esprit que je suis rentré à Gillonnay. J'ai été impliqué en tant qu'élu, mais pas seulement : j'ai également été président de la section départementale des fermiers de l'Isère, président du centre d'Économie Rurale et même vice-président du District de 1994 à 2001. C'est ma philosophie de vie qui m'a orienté vers une voie d'élu.

Et quand, en 1989, M. Boyer décide de s'arrêter, je me suis posé la question de mon engagement citoyen, et j'ai alors considéré que j'étais prêt à me présenter pour 6 ans en tant que tête de liste.

Quels ont été votre état d'esprit et votre philosophie en tant que maire ?

J'ai toujours été réélu largement au premier tour, donc j'aime à croire que j'étais plutôt apprécié et que mes mandats se sont déroulés dans un état d'esprit serein et apaisé. Ma philosophie en tant que Maire, c'était de faire au mieux pour que les gens vivent bien ensemble.

Le plus difficile a toujours été les tensions internes. Je suis un humaniste, plus un diplomate qu'un guerrier, même si je pense que pour vivre en paix il faut être un peu tonique. Mais dans mon rôle de Maire, je préférerais souvent essayer de convaincre et

ENGAGEMENT MUNICIPAL

Jean-Louis Didier s'est engagé pour Gillonnay dans la continuité de sa mère, qui fut l'une des premières femmes de la commune à avoir été élue conseillère municipale :

- Élu pour la première fois conseiller municipal, sur la liste conduite par Jean Boyer en 1977.
- Élu deuxième adjoint en 1983, il est délégué à l'Urbanisme.
- Élu maire en 1989, il occupera ce poste pendant cinq mandats, sur une durée de 31 ans.



d'expliquer. C'est comme ça que j'ai assumé ma fonction tout au long de ces mandats.

Quels ont été vos objectifs, vos ambitions, durant ces mandats ? Y avait-il des choses que vous vouliez mettre en place, qu'il vous tenait à cœur de mener dans votre programme ?

Le Maire, c'est quelqu'un qui doit avoir la vision à moyen terme. Il doit donc essayer d'avoir une longueur d'avance sur son temps pour anticiper les demandes et les besoins. Il doit anticiper les actions à mener, et vérifier que, chaque année, le programme qui est déroulé est cohérent avec ces orientations.

Nous avons été une des premières communes du territoire à mettre en place l'assainissement collectif, à définir un POS (Plan d'Occupation des Sols). Nous avons également créé la maternelle à un moment où ce n'était pas encore obligatoire, puis, avec l'aide de l'Association des Familles, une cantine et une garderie, et aussi une bibliothèque municipale.

Mais ce dont je suis le plus fier n'est pas une action particulière, mais plutôt d'avoir amené de la convivialité, d'avoir procuré du plaisir à être ensemble, entre gillonnois.

Mon bilan pourrait donc se résumer à la phrase : « une longue période de paix communale pour la satisfaction des habitants. ».

L'année dernière vous décidez de ne pas vous représenter. Quelles en sont les raisons, et comment avez-vous vécu cet arrêt ?

J'avais envisagé de m'arrêter en 2014 déjà, mais je me suis laissé tenter à la demande de quelques habitants. Il était clair que c'était le dernier mandat, je l'avais annoncé.

À 70 ans, il vient un moment où je pense qu'il n'est pas raisonnable de reconduire un nouveau mandat. Je crois que je ne suis pas indispensable à la commune, je savais que d'autres suivraient derrière moi et amèneraient leur dynamique.

Ça n'a donc pas été si dur de lâcher le poste de Maire, je m'y étais préparé depuis 6 ans.

Quel regard portez-vous sur l'année si particulière qui vient de s'écouler, et que souhaitez-vous pour l'année 2021 ?

Mon vœu pour 2021 est que nous reprenions toutes et tous une vie sociale normale.

Ce qui m'a marqué particulièrement l'année dernière, c'est l'élan de solidarité dont les gens ont fait preuve. Lorsqu'en avril dernier, en sortant d'une réunion à la Communauté de Communes, je préviens mes adjoints vers midi que l'on propose de faire des masques grâce à l'aide de bénévoles, je ne pensais pas que le soir même, nous aurions déjà trouvé plusieurs dizaines de volontaires pour aider à confectionner ces masques.

J'aimerais retrouver en 2021 des citoyens qui se serrent les coudes, qui font preuve de solidarité et de générosité pour, tous ensemble, faire vivre la commune.



1 : cérémonie du 8 mai 2019. 2 : lors de la Sainte-Barbe, 1996. 3 : accueil du ministre de l'agriculture, 2015. 4 : avec Georges Bret qui fut son premier adjoint de 2001 à 2008. 5 : avec René Perrot, gravissant le Col de Toutes-Aures en tandem, 2016. 6 : au Nicaragua, avec sa femme Monique, 2017. 7 : dernier conseil municipal, 2020.

TÉMOIGNAGE DE RENÉ PERROT, ADJOINT DE JEAN-LOUIS DIDIER PENDANT 19 ANS

« Pas facile de retracer des années de collaboration sans tomber dans le détail du vécu ou, inversement, dans des généralités.

Jean-Louis manifestait une grande prudence pour s'assurer du bien-fondé des décisions à prendre. Nous avons souvent à échanger pour ajuster nos visions mais nous n'avons jamais connu de désaccords sur le fond.

Ouvert aux idées nouvelles, avec une certaine curiosité, il avait besoin d'un temps nécessaire à sa réflexion, qui pouvait être ressenti comme de l'attentisme ou absence de décision. Mais sa grande prudence était imprégnée du souci de bien-faire et de faire passer l'intérêt public avant toute chose.

Jean Louis était fortement marqué par la vie locale, rurale, les traditions et traces du passé ; la disparition du CPI local (Centre de Première Intervention des pompiers) a été un douloureux dossier. Porté vers l'avenir, il faisait confiance aux porteurs de projets qu'il chargeait de faire avancer en les accompagnant de ses compétences : assainissement, bibliothèque, aménagement de l'espace, action culturelle, emploi jeunes...

Sa bonne maîtrise du budget de la commune, basée sur une grande prudence, et la recherche de la sécurité par une assurance des certitudes apportées par nos partenaires, lui permettaient, avec tous ses collègues élus, de décider avec le plus grand consensus

possible. Il pratiquait une forme de délégation prudente, nous faisant largement confiance, quitte à nous laisser avancer avant de donner sa position pour ne pas trop influencer les décisions.

Bien vivre à Gillonnay et la fierté de voir ses équipes municipales abonder dans ce sens étaient pour lui le fondement de son rôle de maire. Il n'aimait pas les situations conflictuelles et s'employait toujours à rechercher les accords qui protégeraient l'esprit de cohésion.

Dans le domaine du social, il avait toujours le souci d'aider sans arriver à l'assistanat, qui enferme les bénéficiaires dans une dépendance nocive pour leur autonomie. Il était très reconnaissant du travail réalisé par des bénévoles au sein des associations qu'il s'employait à soutenir.

Orateur naturel, ne s'appuyant que sur des notes synthétiques, il déployait ses discours ou ses démonstrations théoriques avec la volonté de bien se faire comprendre et au final de convaincre ses auditeurs.

Pour moi, ces 19 années vécues en responsabilité à ses côtés ont été une expérience très riche. Il m'a beaucoup apporté, m'a appris à prendre du recul, m'a enrichi d'une pratique de l'approche et de la maîtrise des dossiers et des relations humaines bien différentes des pratiques conventionnelles mais souvent tout aussi efficaces. »



Culture, lecture et associations

UNE ANNÉE DIFFICILE POUR LES ASSOCIATIONS ET LES MANIFESTATIONS

Compte tenu de la situation sanitaire, entre confinements et couvre-feux, les associations et les manifestations culturelles ont vécu des moments difficiles. De nombreuses animations, comme la traditionnelle fête des marrons du mois d'octobre, avec son cross, ont dû être annulées. Malgré tout, la commune de Gillonnay a pu accueillir plusieurs événements culturels et associatifs tout en respectant les impératifs sanitaires.

CINÉMA EN PLEIN-AIR



Dimanche 26 juillet, plus de 200 personnes sont venues assister sur la place de la mairie à la projection en plein-air du film « Le mystère Henri Pick ». Merci à Bièvre Isère Communauté et aux associations gillonnaises !

PAYSAGE EN MUSIQUE

Proposée par L'Ensemble KAINOS et le CAUE de l'Isère (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) dans le cadre des manifestations départementales « Paysages/Paysage », une balade culturelle et musicale a été organisée sur la commune dimanche 13 septembre.

JOURNÉES DU PATRIMOINE



Les samedi 19 et dimanche 20 septembre ont eu lieu les journées européennes du patrimoine. Moment privilégié pour découvrir ou redécouvrir la chapelle de Notre-Dame du Mont et l'église Saint-Maurice au travers de visites libres ou commentées par deux passionnés de l'histoire de Gillonnay, MM. André et Civet.

BIÈVRE ET MOTS LIERS



La représentation d'« ART », pièce de théâtre de Yasmina Reza, par la Cie « Bièvre & mots Liers » a séduit une cinquantaine de spectateurs le samedi 24 octobre à la salle des fêtes. Initialement prévue à 20h, la séance avait dû être avancée à 17h en raison des toutes dernières mesures de couvre-feu.

SOU DES ÉCOLES

Le Sou des Écoles de Gillonnay a renouvelé, pour la deuxième fois cette année, son opération « Jus de Pomme ».

L'objectif de cette démarche éco-responsable est de collecter, auprès de particuliers qui ont donné leur accord, des fruits non traités qui n'ont pas été récoltés.

Les parents et enfants bénévoles se chargent de la cueillette et du tri. Les fruits récoltés (pommes, mais aussi poires et coings) sont ensuite apportés à l'atelier de pressage du Mottier.

Le Sou des Écoles a cette année récolté plus de 700 kg de fruits, leur permettant d'obtenir 370 litres de jus !

Pour fêter la réussite de cette opération, une bouteille a d'ailleurs été offerte à chaque enfant de l'école avant les vacances de la Toussaint. Le jus de fruit sera servi lors des goûters ou lors des buvettes des manifestations menées par le Sou. Une partie de la production a également été mise en vente sur le marché de Gillonnay.

L'argent récolté permet de financer des projets éducatifs et pédagogiques pour les élèves. Le Sou des Écoles a par exemple cette année financé l'achat de draisiennes pour que les plus petits puissent s'initier au vélo dans la cour de l'école.



BOÎTE À LIVRES

Sur une proposition de l'équipe des bénévoles de la bibliothèque, une boîte à livres a été fabriquée par Olivier Berthelot des services techniques, et installée sous l'abri bus en bas de la place de la mairie.

La bibliothèque municipale propose ainsi une seconde vie à une sélection de livres :

**Choisissez et empruntez,
Conservez ou reposez,
Troquez, déposez...
Partagez vos lectures !**

